

Image not found or type unknown



Comment ajouter le nom de la mère sur l'état civil d'enfants légi

Par **Stephanie Pupil_old**, le **24/07/2007** à **23:23**

Bonjour,
Je suis divorcée et j'élève seule mes deux enfants âgés de moins de 13 ans à ce jour. Ils portent le nom de leur père et j'aurais souhaité y ajouter de façon officielle le mien. Actuellement, je ne pourrais pas obtenir l'autorisation du père car il ne peut exercer son autorité parentale. Est ce possible ? Et si oui quelles démarches accomplir ?
Par avance merci

Par **lapierre_old**, le **06/11/2007** à **21:47**

bonjour,
je souhaite effectuer la meme démarche, la mairie m'a répondu qu'il y avait une loi de juin 2006, qui disait que l'on ne pouvait plus faire adjonction sur l'acte d'état civil.
je suis très déçu
salutations